

Relevé de décisions

Liste des décisions Conseil collégial du 01 octobre 2020
confirmées ensuite par le Conseil exécutif

01102020#01 à 01102020#08

Décision 1 :

Jusqu'à nouvel ordre, les réunions du Conseil Collégial se tiendront le premier jeudi et le troisième mardi de chaque mois.

Décision 2 :

La fédération a décidé d'émettre un devis de 37.000€ à la Pêche pour un dossier de subvention déposé auprès de la Ville de Paris. Ce devis comprend la facturation de rétribution de développement, formation et installation du Kohinos pour la Pêche (qui entre temps doit rejoindre la Fédération), ainsi que les frais du stage universitaire de Lucas Rochette-Berlon.

Décision 3 :

D'ici la fin décembre (moment de l'attribution de la subvention de la Ville de Paris), la Fédération propose aux responsables de la Pêche la création d'une commission mixte pour répartir les montants concernant le développement.

Décision 4 :

Le Soudicy rejoint la Fédération (parrains ?).

Décision 5 :

Pour permettre aux testeurs-utilisateurs de faire remonter leurs remarques, un outil plus accessible que le Gitlab sera ouvert : Une FAQ sur un wiki sur framateam.

Décision 6 :

Le nom « Kohinos » sera inscrit à l'INPI dans une enveloppe Soleau ; le futur logo fera l'objet d'une seconde enveloppe Soleau.

Décision 7 :

Stéphan Gelberger est le délégué du kohinos à la protection des données (DPO). Son adresse : dpo@kohinos.net

Décision 8 :

La Fédération soutient l'édition du manuel technique des bonnes pratiques de construction d'un site internet (pour les mlc) élaboré par Stéphan Gelberger et l'aidera à la relecture de ce manuel.